



Albi, le 31 juillet 2013

Sécurité routière : la préfète lance un cri d'alarme à l'attention des conducteurs de deux-roues motorisés.

Le mois de juin 2013 avait été marqué par 5 décès sur les routes de notre département. En juillet, 5 morts sont encore à déplorer et un accident très grave, impliquant à nouveau un motard, vient de se produire ce matin à Moularès. Hier, c'est un jeune de 16 ans seulement qui s'est tué en scooter à Labruguière.

L'usage des deux-roues motorisés est souvent associé à l'idée de liberté mais conduire n'est jamais un acte anodin et les règles de sécurité sur la route doivent être scrupuleusement respectées.

Or, la plupart de ces accidents mortels sont dus à une vitesse inadaptée.

Face à cette hécatombe, face à ces drames humains, la préfète renouvelle son appel à la prudence et au sens des responsabilités des motards, et de l'ensemble des usagers de la route, pour éviter la répétition de tels drames.

Contact Presse :

Stéphanie TAILLEFER - 05 63 45 60 87 / 06 73 69 55 68 – stephanie.taillefer@tarn.gouv.fr

Adresse postale : Place de la préfecture, 81 013 ALBI CEDEX

Téléphone : 05 63 45 61 61 _ Courriel : courrier@tarn.gouv.fr _ Site internet : <http://www.tarn.gouv.fr>